



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE JEAN-PAUL II
AU NOUVEL AMBASSADEUR DU SÉNÉGAL
PRÈS LE SAINT-SIÈGE
À L'OCCASION DE LA PRÉSENTATION
DES LETTRES DE CRÉANCE***

Samedi 2 décembre 1978

Monsieur l'Ambassadeur,

Je suis très heureux de vous accueillir aujourd'hui. Le Sénégal que vous représentez désormais comme Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, est un pays avec lequel le Saint-Siège entretient depuis longtemps des rapports d'amitié, et votre Président, Son Excellence Monsieur Léopold Sédar Senghor, qui vous a chargé de me transmettre ses vœux, est un homme d'Etat dont mon vénéré prédécesseur le Pape Paul VI a plusieurs fois reçu avec plaisir la visite et apprécié les interventions. Veuillez vous faire auprès de lui l'interprète de mes sentiments de haute considération et de profonde estime.

Ma pensée se tourne spontanément vers l'Eglise qui est au Sénégal, et particulièrement vers le cher Cardinal Hyacinthe Thiandoum et mes autres Frères dans l'épiscopat. Mais en cette circonstance, c'est pour tous vos compatriotes que je formule des souhaits fervents de bonheur, de paix et de progrès.

Une condition essentielle de ce progrès – Votre Excellence l'a souligné à ma vive satisfaction – c'est le respect et la promotion des valeurs spirituelles. Certes l'amplification des connaissances, la lutte pour de meilleures conditions de santé, le développement économique sont bien nécessaires et méritent tous nos efforts: je pense au drame de la sécheresse, auquel il faut remédier grâce à une large solidarité ; je pense aux réalisations courageuses de votre Gouvernement dans le domaine culturel. Mais si ces progrès devaient s'accompagner d'une conception matérialiste de la vie, ce serait en fait une régression. L'homme serait mutilé et il aurait tôt fait de perdre sa dignité, son caractère sacré, en même temps que le sens ultime de son existence qui est de vivre en présence de Dieu et en relation fraternelle avec le prochain. Toute civilisation doit se garder de perdre son âme !

C'est l'honneur de votre pays, c'est l'honneur de la tradition africaine, de garder l'intuition du sacré. La civilisation de la négritude, que le Président Senghor lui-même a analysée d'une façon pénétrante, comporte ce sens religieux très enraciné et le favorise. Encore faut-il qu'il soit approfondi et éduqué, pour être en mesure d'affronter sans réduction toute

la culture moderne, avec ses philosophies, son esprit scientifique et technique.

La tolérance et la paix entre les disciples des grandes confessions religieuses sont facilitées par les institutions de votre pays, sous la sage conduite de votre Président. L'Etat garde vis-à-vis de ces confessions religieuses la distance qui permet l'impartialité nécessaire à leur égard et la distinction normale entre les intérêts politiques et les affaires religieuses. Mais cette distance n'est pas indifférence: l'Etat sait marquer son estime pour les valeurs spirituelles et encourager, avec justice, les services que les communautés religieuses rendent aux populations, dans le domaine de l'enseignement ou de l'aide sanitaire.

Enfin la paix entre les pays, et notamment sur le continent africain, préoccupe aussi, à bon droit, le gouvernement et le peuple sénégalais. Conscient de l'interdépendance des nations et soucieux des droits humains des vos proches, votre pays désire aider ses partenaires africains à juguler la violence, toujours renaissante, à surmonter les discriminations raciales dont ils souffrent, à régler leurs conflits de façon raisonnable, à établir entre eux, et si possible sans ingérence étrangère, une paix juste et durable.

L'enjeu est immense et redoutable pour le bonheur et le développement des peuples de l'Afrique. Puisse Dieu favoriser la contribution sage et généreuse que le Sénégal est susceptible de lui apporter ! Vous savez la sollicitude constante du Saint-Siège en ce domaine. Je suis touché de la façon dont Votre Excellence lui a rendu hommage.

A vous-même, Monsieur l'Ambassadeur, je souhaite une heureuse et fructueuse mission, et j'invoque sur votre personne, sur vos compatriotes et vos gouvernants l'assistance du Très-Haut.

*AAS 71 (1979), p.98-99.

Insegnamenti di Giovanni Paolo II, vol.I p.262-264.

L'Attività della Santa Sede 1978 pp. 402-403.

L'Osservatore Romano 3.12.1978 pp.1, 2.

L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.50 p.5.

La Documentation catholique, 1979 n.1757 p.110.

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana